

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Lancement d'un appel de projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les territoires de L'Assomption, Joliette, D'Autray, Montcalm et pour les projets régionaux

Joliette, le 17 novembre 2020. Dans le cadre de la mise en œuvre de la *démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale*, la Table des préfets de Lanaudière lance un appel de projets ciblant les **territoires des MRC de L'Assomption, Joliette, D'Autray, Montcalm et pour les projets régionaux**. Les projets déposés devront débiter en avril 2021 et se terminer au plus tard, le 31 mars 2023.

Jusqu'en 2023, la Table des préfets de Lanaudière dispose d'une somme de 6 063 249 \$, issue du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), dans le cadre des Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, pour mettre en place des projets qui favoriseront la solidarité et l'inclusion sociale. Pour de nouvelles initiatives sur ces quatre territoires de MRC ainsi qu'au régional, un montant global de **3 896 784,86 \$** est toujours disponible, réparti de la manière suivante:

Appel de projets local- Enveloppe disponible par MRC	Total (2021-2022 et 2022-2023)
MRC de D'Autray	581 785,42 \$
MRC de Joliette	716 701,60 \$
MRC Montcalm	621 258,71 \$
MRC L'Assomption	668 396,63 \$
Appel de projets régional- Enveloppe disponible	
Régional	1 308 642,50 \$

« *J'invite tous les organismes locaux et régionaux à répondre en grand nombre à l'appel de projets de la Table des préfets de Lanaudière. C'est le moment de partager vos idées et vos solutions qui répondent aux réels besoins des citoyennes et des citoyens de vos territoires. Les acteurs du milieu sont les mieux placés pour identifier et présenter des projets qui seront réellement utiles aux populations plus vulnérables. Votre implication et vos actions solidifieront le filet social et rendront notre société plus juste et inclusive* », souligne M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie.

Les sommes rendues disponibles dans le cadre du FQIS visent à soutenir financièrement des initiatives intervenant à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les projets soumis devront obligatoirement être en lien avec les [priorités locales](#) identifiées au cours des derniers mois par les partenaires de chacune des MRC. Les projets touchant plus de 50 % de la population ou 4 territoires de MRC et plus devront être en lien avec les [priorités régionales](#).

« L'Alliance pour la solidarité vise à soutenir des projets porteurs afin de répondre aux enjeux de nos collectivités. Le soutien à la réalisation de ces projets, basés sur les priorités locales et régionales, sera assurément bénéfique et permettra d'améliorer les conditions de vie de la population lanauoise », explique M. Normand Grenier, président de la Table des préfets de Lanaudière.

Les documents nécessaires au dépôt de projets sont accessibles dès maintenant sur le site Internet de la [Table des préfets de Lanaudière](#). Les projets devront être acheminés par courriel, **au plus tard le 18 décembre 2020** à 16 h 30, à madame **Sabrina Barbeau**, responsable des dossiers en développement social, au sbarbeau@prefetslanaudiere.com. Pour obtenir du soutien dans l'élaboration de leur projet, les organismes peuvent consulter le [Tableau des accompagnateurs](#) disponibles sur leur territoire.

À propos de la Table des préfets

La Table des préfets de Lanaudière, formée depuis 1995, est une instance politique ayant pour principal objectif de permettre aux MRC du territoire lanauois de se concerter sur des dossiers régionaux et d'échanger sur des enjeux communs. Elle a aussi pour mandat de maintenir un lien avec les organismes socio-économiques du territoire et d'assumer la gestion d'ententes à caractère régional. Elle agit également à titre de comité d'analyse et de sélection des projets soumis dans le cadre du FRR-volet 1.

-30-

SOURCE :

Madame Sabrina Barbeau
Responsable des dossiers en développement social
Table des préfets de Lanaudière
sbarbeau@prefetslanaudiere.com
514 913-9779

Avec la participation financière de :

Québec 